



CRITÈRES DE QUALITÉ

Accessibilité

L'accessibilité est une valeur prédominante du loisir public. Considérant que les usagers sont majoritairement des enfants, des adolescents et des familles, l'accessibilité de ces groupes doit être prise en compte au moment de la localisation et du design du site.

Il faudra aussi penser accessibilité au moment d'établir les heures d'ouverture et, le cas échéant, la tarification.

L'accessibilité se fonde sur plusieurs indicateurs, notamment le prix, la distance et l'absence de barrières physiques et sociales.



LE PRIX

Généralement, les aires de glissade sont accessibles gratuitement. Si la municipalité croit qu'il vaudrait la peine d'imposer un tarif, celui-ci doit être à la portée des résidents et être conforme aux principes de la politique familiale, le cas échéant.



LA DISTANCE

Dans le cas d'une aire de glissade de proximité, les enfants d'âge scolaire peuvent-ils se rendre seuls au site? Peut-on s'y rendre en transport en commun?



L'ABSENCE DE BARRIÈRES PHYSIQUES ET SOCIALES

Si des rues ou des boulevards importants constituent des barrières pour atteindre l'aire de glissade, peut-on appliquer des mesures pour faciliter le passage ou garantir la sécurité? L'horaire tient-il compte des exigences de la conciliation famille-travail-loisirs? Doit-on éclairer le site pour permettre la glissade après 16 h? La longueur du corridor de remontée décourage-t-elle les plus jeunes? Les ados se sentent-ils exclus? Peut-on se servir de pictogrammes pour mieux faire comprendre les consignes, notamment dans un contexte de population multiethnique?